

# POSTULAT URGENT

**Auteur** AdG/LA, par Madeline Heiniger, Blaise Carron, Emmanuel Amoos et Alexandre Coutaz (suppl.)  
**Objet** Non à la suppression du point de vente de la gare CFF de Saint-Maurice. Pour le maintien des prestations actuelles dans les gares situées sur le territoire du canton!  
**Date** 14.05.2018  
**Numéro** 5.0329

---

## **Actualité de l'événement**

La suppression du point de vente de la gare de Saint-Maurice est annoncée pour juin 2018

### **Imprévisibilité**

Nous apprenons que le canton a des projets architecturaux pour la gare – mais, quid du guichet CFF agaunois?

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Nous demandons une réaction immédiate du Conseil d'Etat en vue du maintien du point de vente de la gare de Saint-Maurice

Le Service public de qualité et de proximité est en nette régression en Valais ces dernières années.

Prenons l'exemple de la poste: depuis 2001, 24 bureaux de poste ont déjà été transformés en agences postales et 13 autres ont été fermés et remplacés par du service à domicile. Sur les 65 offices restant, la poste s'est engagée à en conserver 43 jusqu'en 2020 avec comme objectif de n'en garder que 25 à terme! Début avril, la poste a aussi annoncé la fermeture du guichet de Postfinance à Sion pour la fin de l'année.

Aux CFF aussi le processus de désertion du territoire est en marche depuis belle lurette. En effet, cela fait plusieurs années que dans les gares desservant le trafic régional uniquement (par exemple Chamoson, Ardon, Charrat, Vernayaz, etc.), il n'y a plus de service physique à la clientèle et que le seul interlocuteur des usagers est un automate à billets.

Par l'annonce, en début d'année, de leur volonté de fermer le point de vente de Saint-Maurice, les CFF passent à la vitesse supérieure. En privant de service à la clientèle une gare comme celle de Saint-Maurice, en la transformant en gare-fantôme, les CFF font un pas de plus vers la déshumanisation des transports publics. Ils s'attaquent cette fois à une gare de correspondance (ligne du Tonkin) et à une gare qui accueille des trains directs, Saint-Maurice étant la porte d'entrée des trains en Valais.

Par ailleurs, la gare agaunoise jouera un rôle important lors de la réactivation de la ligne RER Sud-Léman qui permettra de rallier Genève au Valais par la France. En effet, c'est à Saint-Maurice qu'aura lieu la jonction de cette nouvelle ligne avec celle du Simplon.

Cet abandon de la gare de Saint-Maurice ne devrait heureusement pas avoir de conséquence sur les emplois, mais il n'en demeure pas moins que sans présence physique d'employés des CFF, connus pour leur compétence et leur amabilité, le service à la clientèle en sera grandement dégradé. Par ailleurs le sentiment d'abandon et d'insécurité ne pourra que se développer chez les usagers.

Par ce postulat urgent nous tenons à solliciter une intervention des autorités politiques cantonales.

## **Conclusion**

Nous demandons donc:

- Que le Conseil d'Etat entreprenne des démarches auprès des CFF afin d'empêcher cette fermeture d'autant plus incompréhensible que depuis quelques années Saint-Maurice développe une offre touristique attrayante. Si le maintien de l'ensemble des prestations actuelles devait ne pas être possible, il serait néanmoins impératif de

garantir une présence humaine dans la gare sous une forme à définir afin de pouvoir assurer un service minimum de renseignement et de soutien à la clientèle peu à l'aise avec les automates ou autres moyens de substitution (application, Internet).

- Plus largement, que le Conseil d'Etat obtienne un engagement ferme de la part des CFF à ne procéder à aucune détérioration des prestations actuelles offertes dans les gares situées en Valais, par une suppression du service à la clientèle pratiqué jusqu'à maintenant par des employés des chemins de fer fédéraux.